

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Municipalité de Blonay – Saint-Légier dévoile son projet de budget 2025

Blonay – Saint-Légier, 28 octobre 2024 – La Municipalité présente son projet de budget 2025, marqué par des ajustements financiers nécessaires face à une baisse significative des recettes. Malgré ce contexte, la commune prévoit une marge d'autofinancement positive de 1,9 million de francs, assurant ainsi le financement partiel des investissements clés.

Des recettes en baisse, mais des priorités maintenues

Les recettes budgétées pour 2025 ont été revues à la baisse après des rentrées exceptionnelles dues au rattrapage fiscal des années Covid, entraînant une réduction de 3,8 millions de francs, soit environ 7,6 % par rapport au budget 2024. La nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPV), qui entrera en vigueur en 2025, accentue cette diminution malgré une compensation transitoire. De plus, l'amendement du Conseil communal abaissant le taux d'imposition de 68,5 % à 67,5 % pour deux ans entraîne une baisse supplémentaire des recettes de 615'000 francs.

Un contrôle rigoureux des dépenses

Face à cette situation, la Municipalité a travaillé avec l'ensemble des services communaux pour contenir les coûts. L'objectif reste clair : continuer à offrir des prestations de qualité tout en les adaptant aux enjeux actuels et en ajustant les priorités financières. Bien que certaines économies aient été réalisées et des projets reportés, le budget 2025 affiche un excédent de charges de 3,9 millions de francs. Pour assurer un équilibre à long terme, la Municipalité prévoit de lisser les projets dans le temps, tout en s'efforçant de respecter le programme de législature.

Des investissements stratégiques malgré les contraintes

Malgré les défis budgétaires, la marge d'autofinancement de la commune reste positive à hauteur de 1,9 million de francs, permettant ainsi de financer partiellement certains investissements primordiaux, notamment la rénovation du collège de Bahyse II et III ainsi que le projet de recherche en eau potable.

La Municipalité réaffirme son engagement à garantir des services de qualité pour toutes et tous, tout en veillant à une gestion rigoureuse et pérenne des finances communales.

Blonay, le jeudi 28 octobre 2024

Renseignements :

M. Alain Bovay, syndic

Tél. 079 210 25 42

E-mail alain.bovay@bstl.ch

Mme Sarah Lisé, municipale

Tél. 076 458 97 64

E-mail sarah.lise@bstl.ch

